

Zeitschrift:	Aînés : mensuel pour une retraite plus heureuse
Herausgeber:	Aînés
Band:	18 (1988)
Heft:	4
Rubrik:	Savez-vous planter les choux? : les gelées encore à craindre

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 16.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

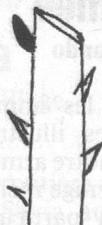


MICHÈLE SUGNAUX

SAVEZ-VOUS PLANTER LES CHOUX?

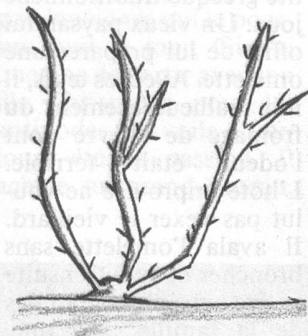
La pente de la coupe doit être parallèle au bourgeon.

Bourgeon



Et voilà! Chaque année c'est la même chose: on en a tellement assez de l'hiver, de la grisaille qu'à peine le premier jour de printemps arrivé, on sème, plante, repique... et on se désole quelques jours plus tard des dégâts de ces fichues gelées tardives. Aussi, pour cette année, soyons raisonnables, attendons la fin du mois.

D'ailleurs, les travaux pour la préparation du jardin ne manquent pas. Ne serait-ce que le bêchage des carreaux de potager. Si vous l'avez déjà effectué en début d'hiver, n'oubliez pas toutefois, par un bon sarclage, d'incorporer un engrais organique.

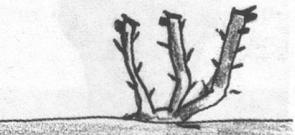


Une taille à terminer rapidement

Vos rosiers, même s'ils arborent des rameaux feuillus, doivent être taillés et ceci d'ici le 15 du mois. Si pour vous avancer un peu vous avez rabattu vos rosiers à l'automne, contentez-vous de supprimer les bois morts ou malades et de racourcir les rameaux d'un tiers si vous jugez utile d'équilibrer le port de vos arbustes. Pour les rosiers qui ont simplement été « nettoyés » avant l'hiver, une bonne taille leur conservera toute leur vigueur. La taille se fait toujours en biseau, 0,5 cm au-dessus

Les gelées encore à craindre

Avant et après la taille d'un rosier buisson.



d'un œil extérieur. Attention: la pente de la coupe doit toujours être parallèle au bourgeon. Il se peut que certains bois soient bruns ou tachés; taillez au-dessous, là où le bois intérieur est à nouveau vert pâle. Rabattez à ras la tige principale les rameaux malingres, supprimez le bois mort ainsi que les éventuels gourmands; ils prennent généralement naissance sous la greffe et sortent de terre à quelques centimètres du pied du rosier.

Bulbes, pelouse et annuelles

Pour éviter que les bul-

beuses ne s'épuisent à former des graines, coupez les fleurs fanées au fur et à mesure. Si vous avez la possibilité de faire des semis sous couche, semez les annuelles. Sinon, attendez le mois prochain et semez directement en place. Les vivaces peuvent être repiquées dans la seconde quinzaine du mois.

Mi-avril est aussi le bon moment pour effectuer un apport d'engrais à la pelouse. Que celui-ci contienne ou non un désherbant sélectif, tondez votre gazon assez ras avant tout traitement.

La fin du mois

Après les avoir laissées tremper pendant 48 heures, vous pourrez semer des carottes (premières récoltes en juillet), des radis, épinards, pois, persil. Laitues pommées, choux pourront être repiqués.

Les plants de tomates se repiquent également en fin de mois, mais sous abri et si possible en godet (tourbe, pots de yogourt, alvéoles des boîtes à œufs en carton, etc.). La mise en place définitive s'effectuera, selon les régions et les variétés, en mai ou juin.



Résidence Les Trémières

ÉTABLISSEMENT MÉDICO-SOCIAL
POUR PERSONNES ÂGÉES

Merveilleusement situé au cœur de la ville dans un quartier tranquille près d'Ouchy. Face à la station de métro, arrêt Montriond. Services et soins personnalisés de qualité dans une ambiance chaleureuse. Infirmières diplômées, présence jour et nuit. Médecin responsable. Animation. Longs et courts séjours. Chambres à 1 et 2 lits avec cabinet de toilette, aménagées avec confort.

Chemin de Pré-Fleuri Tél. 021/26 88 26 - 26 88 27 1006 Lausanne